

une caste nobiliaire, moins passionnée pour ses droits que jalouse de ses privilèges de classe et des profits matériels qu'elle en tirait. Joseph avait édicté en faveur des paysans toute une législation sociale, qui devait les affranchir entièrement de la dépendance des seigneurs. Ceux-ci se trouvaient ainsi à la fois blessés dans leur orgueil et, par la suppression de la corvée, lésés dans leurs intérêts. La remise des paysans en servage fut le prix dont Léopold paya l'abandon par les États de leurs revendications constitutionnelles. La Révolution française commençait ; elle avertissait les puissances établies, rois et nobles, de ne pas s'affaiblir en se divisant : la classe rurale fit les frais de leur union. En acceptant ce marché, l'aristocratie féodale se condamna elle-même à subir les nouveaux empiètements du pouvoir royal ; mais celui-ci, rendu plus prudent par l'échec de Joseph, au lieu de se lancer dans des actions à grands fracas, en revint au système des envahissements mesurés ¹, qui, pratiquement, n'était guère moins profitable. Le groupe des pays allemands-slaves garda définitivement la forme centralisée qu'il avait prise depuis 1763.

En Hongrie, la situation était plus difficile. Aucun des pays de la monarchie n'a retiré plus de fruit du règne de Joseph : ses réformes y ont vraiment réveillé la vie nationale ². Mais leurs heureux résultats ne pouvaient apparaître que plus tard. Pour le moment, le pays n'en voyait que les mauvais : sa couronne enlevée et transportée à Vienne, ses traditions méprisées, son administration autonome nationale remplacée par un système bureaucratique, sa langue sacrifiée à l'allemand, ses droits constitutionnels confisqués. L'exaspération était générale. Joseph, en rétractant ses réformes, avait ordonné qu'elles resteraient en vigueur provisoirement jusqu'à la tenue de la Diète. Mais nombre de comitats, sans se soucier de la volonté royale, restaurèrent purement et simplement l'ancien régime. Ce fut bien pis lorsque Joseph fut mort. Léopold s'empessa de convoquer la Diète. A quel titre ? demandèrent plusieurs comitats. Il n'est pas l'héritier légitime du trône ; il n'y a pas d'héritier du trône ; Joseph, en ne se faisant pas couronner, a violé le pacte qui donnait aux Habsbourg le trône de Hongrie, « interrompu le fil de la succession » ; il a par là rendu à la nation son droit d'élire le roi ³. Les projets les plus

1. Denis, *o. c.*, I, 624.

2. *A mag. nemz. tört.*, VIII, 397, 404, 414, 441.

3. *A mag. nemz. tört.*, VIII, 469. Sayous, *Hist. gén. des Hongrois*, II, 260. Springer, *Gesch. Oest.*, I, 38-40.